



Bloc-Notes

Editorial

BN 156
du 4ème trim. 2005

Dans ce numéro

2 Timbres et BD

3 Carole Menahem-Lilin

4 Les livres tactiles

6 Droit d'auteur en UE

7 Intimerrance ou la noblesse de la féminité - CAIRN

8 Wittockiana Russie

10 Sortez toujours couvert...sur Internet

11 J'ai lu pour vous...

Bienvenue dans le désert du réel de Slavoj Zizek

Le savoir des livres de Benoît Mélançon

APBD

Place de la Wallonie, 15
6140 FONTAINE-l'EVEQUE

Tél. : 071 52 31 93

Fax : 071 52 23 07

bibliotheques@fontaine-leveque.be

Site : www.apbd.be

Bulletin de l'Association Professionnelle
des Bibliothécaires et Documentalistes
asbl

La politique culturelle pluriannuelle proposée par notre Ministre Fadila Laanan suite aux Etats généraux de la Culture est un texte dense de 47 pages qui reprend certaines perspectives dans les divers domaines culturels ainsi qu'un budget pour chaque proposition.

Cette nouvelle politique culturelle a été approuvée par le Gouvernement de la Communauté française ce lundi 07 novembre 2005.

Il est juste de constater qu'une telle démarche n'avait plus été faite depuis plus de trente ans et que cette refondation entraîne des pistes nombreuses et variées.

En tant que bibliothécaire, il est clair que mon attention s'est naturellement portée sur le secteur de la lecture publique.

Encore une fois et d'ailleurs qui pourrait prétendre le contraire..., notre secteur est sous financé depuis trop longtemps, constatation faite d'ailleurs par Madame la Ministre qui craint également de voir les associations et les PO se détourner alors que chacun s'accorde à reconnaître la place essentielle que nous jouons en matière d'opérateur culturel mais aussi en éducation permanente.

Renforcer l'équipement informatique et favoriser les animations ! Nous, on est d'accord, on a toujours été d'accord, mais pourquoi avoir déjà réduit ces montants précédemment ?

Par ailleurs, travaillant dans le secteur public depuis quinze ans, le mot budget m'est souvent apparu et peut être plus encore aujourd'hui qu'hier, comme diabolique et surnois !

En effet, il n'est que le reflet d'une volonté traduite en établissant des prévisions chiffrées qui bien souvent ne seront pas la réalité.

Nous savons que la Culture est le parent pauvre du budget de la Communauté française, et que, la lecture publique est le parent pauvre du budget de la Culture.

Nos craintes sont aussi grandissantes de voir nos PO, pour qui les bibliothèques arrivent aussi dans les dernières places d'un budget qui peine un peu plus chaque année, peu emballés de poursuivre les efforts entrepris. La proposition de Mme la Ministre de sortir les dépenses culturelles des crédits facultatifs

des communes est primordiale, mais applicable quand et comment ?

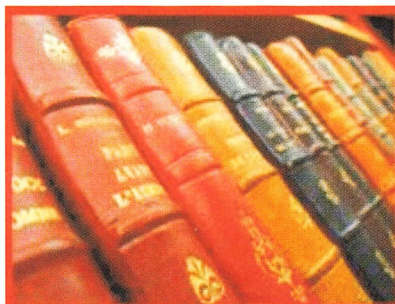
Si tous les secteurs culturels doivent être refinancés, on a souvent l'impression que ce sont les mêmes qui se partagent les miettes du gâteau.

Doit-on craindre, que l'on nous demande d'accueillir nos lecteurs en chantant parce que pour le reste c'est-à-dire : l'investigation, le reportage sont parfaitement rencontrés par la variété des documents proposés ; l'événement mensuel, nos nombreuses organisations en sont le reflet ; les artistes de la Communauté française : nous en accueillons régulièrement dans nos bibliothèques ; les enfants, les catégories socioculturelles spécifiques : se côtoient parfaitement dans nos institutions.

Nous savons qui nous sommes et pourquoi nous sommes là, cela perdurera tant que l'on nous en donnera les moyens.

Finalement, comme l'écrivait Lester B. Pearson : « Mériter le succès plutôt qu'y parvenir. »

Laurence Boulanger



1979, 01 octobre : Pour le thème « Philatélie de la jeunesse », la bande dessinée fait sa première apparition dans le monde des timbres belges. Le timbre représente Tintin, Milou et le capitaine Haddock, célèbres personnages de la bande dessinée belge de Georges Rémi dit Hergé.



1984, 20 octobre : « Philatélie de la jeunesse » : hommage à Pierre Culliford, dit Peyo. Le timbre représente un de ses personnages les plus connus : un Schtroumpf représenté en facteur de poste.



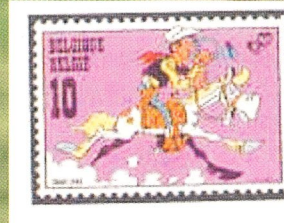
1987, 03 octobre : « Philatélie de la jeunesse ». Hommage à Willy Vandersteen. Avec son dessin proche de celui d'Hergé, Vandersteen sera le plus connu des illustrateurs flamands, avec ses personnages de Bob et Bobette.



1988, 08 octobre : « Philatélie de la jeunesse » : la poste commémore le 50^e anniversaire du journal « Spirou ». C'est dans les années 30 que les éditions Dupuis créent un journal destiné au jeune public. Jean Dupuis aimait que l'illustré soit représenté par un jeune garçon vif et farceur. Un ami de la famille propose alors le nom de « Spirou », mot wallon signifiant « écureuil » au sens propre et espiègle au sens figuré. Le personnage sera créé par Rob-Vel et sera repris en main par d'autres grands noms de la BD, dont Jijé et Franquin, entre autres. Le « Spirou »



représenté sur le timbre est dessiné par le tandem Tome et Janry. 1989, 07 octobre : « Philatélie de la jeunesse » : le timbre proposé est dédié à « Néron », le personnage de Marc Neels dit Marc Sleen. « Néron », personnage bonhomme, rondouillard et gaffeur est l'assistant d'un enquêteur. Très vite, il lui volera la vedette et devient l'une des plus importantes bandes dessinées populaires flamandes.



1990, 13 octobre : « La philatélie de la jeunesse » présente un timbre à l'effigie du célèbre cow boy « Lucky Luke » et de son inséparable cheval « Jolly Jumper ». Personnages incontournables des classiques du 9^e art dus au talent de Maurice de Bèvere plus connu sous le nom de Morris.



1991, 12 octobre : Un carnet de timbres-poste est émis dans le cadre de la « Philatélie de la jeunesse », représentant des personnages de bandes dessinées. On y trouve : - Edgar P. Jacobs avec ses personnages « Blake et Mortimer », - Bob de Moor avec son personnage « Corille moussaillon », - François Schuiten et ses « Cités obscures ».

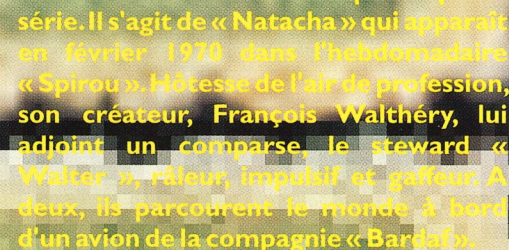


- Jean Roba avec ses personnages de « Boule et Bill ». La couverture du carnet de ces 4 timbres est de François Schuiten. L'illustration représentant les personnages de BD cités devant la façade du musée de la Bande Dessinée, rue des Sables, à Bruxelles.

1992, 10 octobre : « Philatélie de la jeunesse » met à l'honneur un des personnages les plus célèbres de la bande dessinée franco-belge, l'anti-héros « Gaston Lagaffe ». Ce « héros sans emploi » dû au talent d'André Franquin fait son apparition en 1957 dans l'hebdomadaire « Le Journal de Spirou ». Personnage délicieux, poète rêveur, gaffeur monumental, amoureux d'animaux, il est sans conteste le plus original et le plus sympathique personnage du 9^e art.



1993, 16 octobre : « La philatélie de la jeunesse » présente une des premières héros de la bande dessinée à posséder sa propre série. Il s'agit de « Natacha » qui apparaît en février 1970 dans l'hebdomadaire « Spirou ». Hôtesse de l'air de profession, son créateur, François Walthéry, lui adjoint un comparse, le steward « Walter », râleur, impulsif et gaffeur. A deux, ils parcourent le monde à bord d'un avion de la compagnie « Bardal ».



1994, 08 octobre : Dans sa série « Philatélie de la jeunesse », la poste honore « Cubitus », un gros toutou, son créateur étant Luc Dupanloup connu sous le nom de Dupa. « Cubitus » fait son apparition en 1972, accompagné de son maître « Sémaphore », ancien marin et son fidèle ennemi, un chat répondant au nom de « Sénéchal ». En 1990, « Cubitus » deviendra une star internationale du petit écran.



1997, 23 mai : Pour son thème « Philatélie de la jeunesse », la poste propose un timbre à l'effigie de « Gil et Jo », personnages créés par Jef Nijls, né en 1927 aux Pays-Bas. La plus grande partie de son œuvre paraît dans la presse. La série « Gil et Jo » paraît en 1959 dans le quotidien « Het Volk ». Il dessine plusieurs biographies pour le supplément jeunesse du même journal.

Poésie, art, femme : un mariage détonant ! Découverte de Carole Menahem-Lilin (première partie)

Détentrice notamment d'une Maîtrise en Sciences de l'Information/Documentation, et d'un D.U.T. en Métiers du Livre, Carole Menahem-Lilin est également poétesse.

L'optique de travail de Carole Menahem-Lilin est originale. Ayant peu publié sur papier, Carole Menahem-Lilin propose un site web riche en création littéraire. Je vous propose dans cet article de partir à la découverte de ce site web.

Le site web de Carole Menahem-Lilin, <http://carole.lilin.free.fr>, m'a, dès ma première visite, intriguée, séduite en raison de l'optique de travail littéraire que je découvre dans toute sa richesse ; elle m'a charmée aussi par le bon air qu'elle m'a offert et sa vivacité. Ce site internet comporte plusieurs rubriques :

- Poé-graphies
- Encre de Marie-Lydie Joffre
- Artistes invités
- Platanes
- Poèmes en écho
- Souvenirs chiffrés
- Un si mince détail (nouvelle)
- Conférences et lectures
- Liens
- Pour m'écrire
- Curriculum Vitae

Je m'étendrai dans cet article sur les rubriques suivantes :

- Poé-graphies
- Platanes
- Poèmes en écho
- Souvenirs chiffrés
- Un si mince détail
- Conférences et lectures,

vous laissant le soin de découvrir plus profondément par vous-même, si l'envie vous vient, la totalité du site.

Poé-graphies est le fruit pulpeux d'une collaboration entre une poétesse, Carole Menahem-Lilin, et une peintre, Marie-Lydie Joffre, dont il résulte 14 textes illustrés ayant pour thèmes l'amour, la sensualité corporelle féminine, l'harmonie entre corps féminin et nature. J'ai été rapidement conquise par cette union, par cette harmonie, ce travail littéro-pictural.

Dans Poèmes en écho, Carole Menahem-Lilin répond à un texte aimé d'un

grand auteur (Pierre Reverdy, entre autres) par un texte de sa propre création. Si après, l'écho de Carole Menahem-Lilin à un poème de Pierre Reverdy :

Désir obscur de mes rêves...
Poème de Carole Menahem-Lilin
En écho à un poème de Pierre



Reverdy, Horizontal et tout est dit, in Main d'oeuvre, dont voici les derniers vers

«La chambre n'est pas assez grande
Pour garder pendant le sommeil
Les rêves qui fuient sur la bande »

Les rêves s'échappent par la bande
Me laissant au matin
Orpheline de moi-même
De mon souffle qui s'enfuit
Au-delà de mes mains.

La chambre n'est pas assez grande
Pour me garder pendant le sommeil.

Je pars faire provision de doubles et des odeurs de l'orage.

Le désir obscur de mes rêves
Multiplie les visages
Les battements d'ailes insoumis.

Le désir obscur
Approfondit le cristal du jour
D'un peu de nuit
Et double nos silhouettes trop claires
D'absolus provisoires.

Ces tentants précipices qui s'ouvrent sous mes pas
En plein midi
Un jour où l'autre j'y tomberai
Si

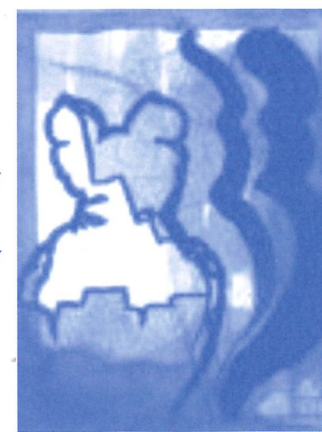
Je ne m'engage à les apprivoiser
Si je n'apprends à
Peigner longuement au jour
La chevelure mêlée, obscurcie,

désirante
Souffrante
Labyrinthique
De mes rêves.

Platanes, un montage photo accompagné d'un texte, le tout entièrement réalisé par Carole Menahem-Lilin, constitue un vibrant hommage féminin à cet arbre majestueux qu'est le platane. L'harmonie entre photographies et vers vous transperce de sa puissance, vous réchauffe le corps de son feu.

Souvenirs chiffrés, poème lauréat du concours Poésie adultes de la ville de Grabels (2005), respire le bon air des heureux souvenirs d'enfance de l'auteur.

Parue dans la revue Nouvelles Vagues n° 7 (2001), Un si mince détail est une nouvelle relatant les relations érotiques complexes de Damien et Luce. J'ai été bouleversée par les échos sensuels et corporels que cette nouvelle a éveillés en moi, par les interrogations de l'héroïne sur ses capacités à se plaire et à plaire, par son souhait d'être acceptée dans sa chair et ses désirs par



son (ses) partenaire(s), par sa volonté d'être considérée comme un être à part entière et non comme un objet dans les rapports entretenus avec son compagnon. Cette nouvelle exprime très à propos la nécessité d'être deux pour établir une

relation érotique tolérante, faite d'échanges réciproques où chacun trouve son épanouissement personnel.

Dans Conférences et lectures se trouve, au moment de la rédaction de cet article, la présentation de l'étonnant écrivain égyptien Naguib Mahfouz faite par Carole Menahem-Lilin lors d'une animation lecture. Je vous invite à découvrir cet auteur égyptien.

Sur le site artpoesie.blogspot.com de Marie-Lydie Joffre, vous trouverez deux poèmes de Carole Menahem-Lilin :

- Poèmes à cerise de peau
- un poème sur un dessin encre et pastel de Marie-Lydie Joffre

(À suivre page 10)

Des sous, des sous...

La poursuite de nos activités dépend essentiellement de votre cotisation. Pour 2006, elle s'élève à

20 EUR pour les institutions;

15 EUR pour les membres travaillant à temps plein;

10 EUR pour les membres travaillant à temps partiel, les étudiants et les retraités.

Nous vous remercions de verser votre cotisation sur le compte n°

068-0510960-88

Si votre "bandeau adresse" comporte un point rouge, vous n'êtes pas en règle de cotisation pour cette année.

Allô, allô...

Cette revue est la vôtre. Elle vivra si vous la faites vivre. Les bibliothèques et centres de documentation organisent de nombreuses activités dont il serait impossible de publier la liste ici.

Alors, trêve de modestie, faites-nous connaître vos actions, communiquez-nous vos réflexions. Le débat est ouvert et il ne manque pas de sujets d'actualité pour vous inspirer : politique de la lecture en Communauté française, droit de prêt, prix unique du livre, taxes de photocopies,...

Nous attendons vos articles. Inutile de les mettre en pages, il suffit de nous les envoyer à l'adresse de courriel :

blocnotes@apbd.be

Donc, plus un instant à perdre.
A vos claviers !

Nos écoles...

Lecteur jusqu'au bout des doigts...

Quelle place pour les « livres tactiles » à destination des enfants déficients visuels en bibliothèque publique ?

Cet article fait la synthèse d'un Travail de Fin d'Etudes défendu en juin 2005 par Aurore Georges à la Henac (Haute Ecole Namuroise Catholique), Section Bibliothécaires-documentalistes gradué.

Quelle place peut prendre le livre tactile à destination des enfants déficients visuels en bibliothèque publique ? Pourquoi les personnes aveugles ou malvoyantes doivent-elles se rendre dans un endroit « spécial » pour lire et emprunter des livres adaptés à leur handicap ? Alors qu'il y existe une réelle volonté d'intégrer les handicapés, et plus particulièrement les déficients visuels dans la société, nos bibliothèques publiques demeurent en retrait par rapport à une de leur mission principale, à savoir permettre à tout public d'avoir accès à la culture. Les bibliothèques spécialisées comme l'O.N.A., précurseurs et spécialistes du domaine, risquent de devenir alors des sortes de « ghettos ».

Les livres tactiles sont très particuliers. Ils présentent en effet deux écritures : du braille et de l'écriture en noir, ainsi qu'un double usage des illustrations, qui sont aussi belles à regarder qu'agréables à toucher ou à sentir. Ces particularités vont donc permettre à un enfant déficient visuel de partager un même livre avec ses parents, ses instituteurs, ses copains, sa famille... Un livre tactile n'est donc pas un livre traditionnel : c'est avant tout un objet relationnel qui donnera à l'enfant

aveugle ou malvoyant la possibilité de rêver, de s'évader, de s'exprimer, de ressentir, de partager, d'être en contact avec du braille pour la première fois, et enfin de vivre au travers de cet objet fabuleux qu'est le livre !



L'édition des livres tactiles est une vraie aventure. La seule entité en Europe produisant à grande échelle des livres tactiles illustrés est la petite maison d'édition « Les Doigts Qui Rêvent », située à Dijon. Elle existe depuis 1994 et réalise un véritable travail artisanal : chaque livre demande en moyenne 3h30 de main d'œuvre afin d'assembler les pages, de fabriquer et de coller les illustrations, de réaliser le braille...

Le marché est par contre plutôt laborieux. Peu nombreux, ces livres sont à un prix prohibitif car trop peu d'exemplaires sont produits et que les aides à l'édition sont très limitées. Ce type d'édition ne pourra subsister s'il reste dans l'ombre comme il l'est actuellement.

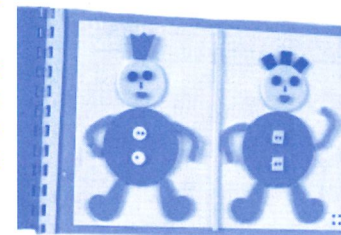
Premièrement pour les déficients visuels qui jouiraient de la présence de livres adaptés à leur handicap dans un endroit culturel public. Les enfants déficients visuels ont le droit comme tout enfant de leur âge de trouver des livres lorsqu'ils se rendent en bibliothèque notamment avec leur classe (les enfants aveugles pouvant suivre une scolarité normale). Deuxièmement pour les personnes voyantes qui seraient en contact avec



Lire jusqu'au bout des doigts (suite)

des personnes différentes et dès lors sensibilisées au handicap. Il est évident qu'un fonds tel que celui-là ne servirait dans un premier temps que d'outil de sensibilisation et qu'il faudrait une, voire plusieurs générations pour que l'utilisateur soit habitué à ce nouveau service, et se rende en bibliothèque comme tout un chacun.

N'ayons donc pas peur de faire des achats « inutiles » : les livres tactiles illustrés sont adaptés à tous les enfants, mais aussi aux parents et éducateurs.



En Communauté française la seule bibliothèque possédant un véritable fonds de livres tactiles est celle d'Anderlecht. Ce fonds, créé en 2001, est cependant très peu consulté par des personnes déficientes visuelles. Sa fonction actuelle est plus de sensibiliser les voyants au handicap que de servir réellement d'outil aux enfants aveugles et malvoyants. Du côté des autres bibliothèques publiques on remarque peu

d'engagement, peut-être par peur de ce public méconnu...

L'intégration de ces livres en bibliothèque aurait pu se faire par le biais du CLPCF (Centre de lecture publique de la Communauté française), celui-ci aurait pu s'inspirer de la sélection critique réalisée dans ce travail afin d'acheter un fonds et de le proposer sous forme d'exposition

itinérante aux différentes bibliothèques publiques en Communauté française. Celles-ci ne devant pas s'engager financièrement sans connaître ces livres. Ce projet a malheureusement échoué, le Ministère ne possédant pas le budget nécessaire.

Le premier et le plus important changement à opérer dans les bibliothèques serait la formation du personnel. Il est essentiel que celui-ci soit formé afin de répondre aux attentes et besoins des publics spécifiques. Il faudrait également dresser l'état des lieux quant à l'intégration des handicapés visuels dans les endroits culturels publics, ainsi qu'informer ce public sur l'accessibilité de ces services. Ces différentes démarches

sont à la base de l'intégration des personnes déficientes visuelles en bibliothèque et c'est du Ministère de la Culture que l'impulsion doit venir. Enfin, le gradué en bibliothéconomie et documentation pourrait jouer un rôle important qui consisterait à préparer les futurs bibliothécaires à ce type de public. C'est en effet en se rendant compte des difficultés rencontrées par ces personnes qu'une sensibilisation pourrait se transformer en revendications adressées au Ministère. Dès lors si les subsides étaient plus importants l'accès aux livres pour ces personnes s'en verrait grandement facilité.

L'un des objectifs de ce travail fut la réalisation d'un catalogue critique de livres tactiles illustrés, celui-ci est disponible et consultable à la bibliothèque publique d'Anderlecht, à la bibliothèque publique de Schaerbeek, ainsi qu'au CLPCF.

Aurore Georges
(aurore465@hotmail.com) et
Stéphane Dessicy
(sdessicy@schaerbeek.irisnet.be).

Un cadeau ? Un livre ! - Sélection de l'année

Une sélection des meilleurs livres de jeunesse parus cette année.

S'adresser entre autres aux bibliothèques suivantes :

- Anderlecht
Bibliothèque du centre intellectuel
☎ 02 521 62 08
- Bruxelles
Bibliothèque principale de Bruxelles I
☎ 02 548 26 10
- Etterbeek
Bibliothèque Hergé
☎ 02 735 05 86
- Florennes
Bibliothèque publique locale
☎ 071 68 98 96
- Genval
Bibliothèque communale
☎ 02 653 40 47
- Ixelles
Bibliothèque communale
☎ 02 515 64 06
- Jette
Bibliothèque principale du Nord-Ouest de Bruxelles
☎ 02 426 05 05
- La Louvière
Bibliothèque centrale provinciale
La Ribambelle des Mots
☎ 064 22 18 34

- Laeken
Bibliothèque principale de Bruxelles II
☎ 02 279 37 90
- Liège
Bibliothèque des Chiroux-Croiseurs
☎ 04 223 19 60
- Mons
Nouvelle bibliothèque des Comtes du Hainaut AFIC
☎ 065 31 44 69
- Namur
Bibliothèque centrale de la Province de Namur
☎ 081 22 90 14
- Bibliothèque principale de Namur
☎ 081 23 13 26
- Nivelles
Bibliothèque publique centrale de la Communauté française
☎ 067 89 35 85
- Ottignies
Bibliothèque de Culture générale
☎ 010 41 02 42

- Rixensart
Bibliothèque populaire
☎ 02 652 27 36
- Saint-Gilles
Bibliothèque communale locale
☎ 02 543 12 33
- Schaerbeek
Bibliothèque communale
☎ 02 242 68 68
- Verviers
Bibliothèque locale communale
☎ 087 32 53 37
- Waterloo
Bibliothèque communale
☎ 02 354 40 98
- Watermael-Boitsfort
Bibliothèque principale du Sud-Est de Bruxelles
☎ 02 660 07 94
- Woluwé-St-Lambert
Bibliothèque communale locale
☎ 02 733 56 32
- Woluwé-St-Pierre
Bibliothèques publiques communales francophones
☎ 02 773 05 83

Droit de prêt (suite)

PAYS	Date de transposition	Exception 5.2.c	Exception 5.3.a	Exception 5.3.n
Royaume-Uni	31 octobre 2003	Oui. Déjà obtenue par une loi de 1988; désormais limitée aux établissements à but non lucratif et à tout document publié ou de littérature grise	Oui. Déjà obtenue par une loi de 1988 ; désormais limitée à des fins non lucratives, d'analyse et de revue de presse, et uniquement pour des oeuvres divulguées ; mais cette exception peut être revendiquée désormais aussi par tous les établissements de formation, dès que cet usage se fait à des fins non lucratives	non
Portugal	24 août 2004 (http://www.ifi.org/pdfs/56585665port.pdf)	oui (article 75-2-e)	oui (article 75-2-f), ainsi que le droit d'inclure dans une oeuvre originale extraits d'oeuvres appartenant à des tiers (article 75-2-h)	oui (article 75-2-o)
Italie	9 mars 2003 (décret législatif n° 68)	Reproduction autorisée des ouvrages appartenant aux bibliothèques publiques ou scolaires, de musées ou d'archives publiques effectuées pour leurs propres services. Somme forfaitaire annuelle payée par chaque bibliothèque effectuant des copies privées pour son public d'oeuvres encore dans les catalogues des éditeurs (gratuité si ouvrages indisponibles). Ces copies ne doivent pas être vendues et est interdite toute forme d'exploitation qui pourrait faire concurrence aux auteurs (article 68).	La citation, le résumé et la reproduction d'extraits d'oeuvre et leur communication au public sont autorisés à des fins de critique et de discussion s'ils ne font pas concurrence à l'exploitation économique de l'oeuvre ; s'ils sont utilisés à des fins d'enseignement et de la recherche scientifiques mais uniquement à des fins d'illustration et sans fins commerciales (article 70-1 et 70-2) .	oui (sauf si interdiction prévue dans des accords particuliers de licences) (article 71-ter)
Luxembourg	18 mars 2001	Oui, si reproduction effectuée dans une bibliothèque, cinémathèque, centre de documentation ou autre institution scientifique ou culturelle non commerciale, à des fins de conservation (article 10-11).	oui (article 10-2)	droit de communication des oeuvres audiovisuelles dans l'enceinte de l'institution, si celle-ci est reconnue par le Ministère en charge de la Culture (article 10-11)

A vos agendas
Wittockiana Russie

A l'occasion d'Europalia Russie, la Bibliothèque Wittockiana nous invite à parcourir l'exposition intitulée *Les artistes russes et le livre (1904-2005)*.

Une exposition consacrée à l'art du livre et au graphisme russes du XXe siècle. Le livre illustré offre aux auteurs et aux artistes le support par excellence pour présenter leurs opinions et créations politiques, sociales et artistiques. Le livre est donc en partie responsable de l'ébranlement de l'establishment politique et artistique en Russie. En tant que forme d'art autonome, il fait partie, de façon indissociable, de l'art



russe et soviétique du XXe siècle. L'évolution de ce processus, et la façon dont il est interprété par l'artiste contemporain, nous est montrée à travers l'exposition d'oeuvres graphiques et de plus de 200 tirages originaux, qui ont été mis à la disposition du public par la collection LS de Nimègue. La première partie de l'exposition est consacrée à l'Avant-garde, le deuxième volet présente l'oeuvre des artistes émigrés. Le fait que la tradition du livre en tant que forme d'art autonome vit toujours aujourd'hui, apparaît clairement dans le troisième volet de l'exposition.

Où ? Bibliotheca Wittockiana - Musée de l'Art de la reliure
21, Rue du Bemel
1150 Woluwé-Saint-Pierre
Tél. : 02 770 53 33
Fax : 02 762 21 39

Quand ? Jusqu'au 12.02.2006
du mardi au dimanche de 10h à 17h

Email : info@europalia.be
Site Web : <http://www.europalia.be>

Droit de prêt (suite et fin)

PAYS	Date de transposition	Exception 5.2.c	Exception 5.3.a	Exception 5.3.n
France	Projet de loi du 12 novembre 2003	Non. Seuls les établissements en charge du dépôt légal (BNF, INA, CNC) pourraient faire une copie de conservation de contenus en ligne Oui. La loi prévoit une exception pour la reproduction limitée à un nombre de copies justifié par le but de préservation du patrimoine culturel et scientifique	Non Oui. Reproduction partielle de l'oeuvre et communication à des fins d'illustration de l'enseignement dans des établissements reconnus, mais uniquement sur des intranets.	Non , sauf pour les établissements en charge du dépôt légal qui pourraient communiquer les documents dans leurs locaux (BNF, INA, CNC) Oui. Communication des collections sur site autorisée, à des fins d'étude et de recherche, y compris à des particuliers, sur terminaux dans les bibliothèques, établissements d'enseignement et scientifiques, musées et archives
Belgique	22 mai 2005		Seulement pour la recherche scientifique. Licence collective étendue * pour l'enseignement	oui
Danemark	9-décembre 03	oui	Oui. Exception sans restriction pour l'enseignement et la recherche, non limitée à la seule illustration à des fins d'enseignement et de recherche (prévue par la directive)	Les bibliothèques sont autorisées à faire des copies de sécurité ou de conservation et le public est autorisé à les utiliser dans les mêmes conditions. Ambiguïté : on ne sait pas si l'exception implique qu'il faille uniquement faire des copies papier de document papier ou de documents électroniques de documents électroniques. le public est seulement autorisé à regarder sur écran les copies faites de document appartenant au fonds des bibliothèques (mais il est stipulé qu'il ne peut y avoir que deux personnes qui regardent l'écran en même temps)
Autriche	1er juillet 2003	l'exception était déjà accordée ; avec la transposition de la directive, elle est limitée aux établissements à but non lucratif		Seulement avec licence étendue
Suède	Vote du Parlement attendu le 25 mai 2005	Le projet de loi prévoit une exception pour les bibliothèques et les archives, pas pour les musées	Seulement pour la recherche scientifique. Possibilité de licence étendue* pour l'enseignement	
Allemagne	13 septembre 2003	Pas de droit de reproduction spécifique pour les bibliothèques mais une exception générale pour le droit de reproduction qui inclut les bibliothèques	Oui. Elle a été introduite par la loi de transposition de 2003	Pas encore. C'est une partie de la deuxième tranche qui doit faire l'objet d'une loi soumise au Parlement durant l'été 2005.

Paris le 1^{er} juillet 2005

Mise @u net Sortez toujours couvert... sur Internet

Il n'y a pas qu'en amour que la



prudence est de mise. " Mieux vaut prévenir que guérir " : ce principe s'applique également en informatique. Protéger son ordinateur est tout aussi essentiel. Sélectionner et installer un logiciel antivirus, activer un pare-feu ou imposer un contrôle « parental », vous trouverez sur ce portail dédié à la sécurité informatique de précieux conseils dans un langage simple et accessible à tous. Parce que « L'Internet plus sûr,



ça s'apprend ! », ce site vous aide à poser les gestes simples et indispensables pour renforcer la sécurité de votre ordinateur et en protéger son usage au travers d'outils pédagogiques. Il permet de télécharger l'ensemble des outils pédagogiques, de tester ses connaissances à travers des quiz, de se divertir grâce aux jeux et bien entendu de s'informer sur les bonnes pratiques de l'Internet plus sûr tout au long de l'année.

Poésie, art, femme : un mariage détonant ! (suite)

deux textes poétiques vibrant honorant la sensualité corporelle féminine.

Sur le site espacepoetique.com, site officiel de Huguette Bertrand, se trouvent quatre poèmes de Carole Menahem-Lilin :

- Nudités • Chorégraphies du nu • Involution
- Ramées

véritables hymnes au corps féminin.

Les sites susmentionnés étant régulièrement remis à jour par leur(s) créateur(s), il se peut que certains des éléments s'y trouvant ne soient pas repris dans cet article, d'autant plus qu'il est nécessaire à un moment donné de mettre un point final. Je vous invite donc de temps à autre à y jeter un œil pour constater leur enrichissement.

Pour conclure cet article, une dernière création textuelle de Carole Menahem-Lilin :

Souvenirs chiffrés
Poème de Carole Menahem-Lilin

Je me souviens...
... du poids du cartable
Et comment le tenant à bout de bras
et tournant sur moi-même
Il m'entraînait
Tourbillon unique de crayons, de
livres, de graviers et de branches.

Je me souviens de l'ombre
tressautant qui me faisait double
Deux nous étions à sauter, à courir,
à vouloir
Deux les cheveux en arrière,
écoutant
Deux tristesses parfois, à pleurer au
fond de la cour.

Je me souviens de la fourche triple
du prunier
Et comment j'y grimpais, y installais
mon ombre
Y accotais mon dos au pays des
fourmis
Et lisais les écorces et le parfum des
fruits.

Je me souviens des quatre sœurs
March, du Club des Cinq, du Clan
des sept,
De l'odeur excitante du papier
De ma passion solitaire pour les
canots, les greniers, les grottes, les
mystères...

Je me souviens du chiffre cinq, mon
porte-chance
Des cinq doigts bleus qui dansaient
Et traînaient le stylo sur les sentiers
de l'avenir
Croisaient les lignes et les mots
Au-dessus du vide...

Je me souviens des cils bleus de
mon amoureux
Au-dessus du garage, un beau soir
à six heures
Des particules de poussière fées qu'il
soufflait -
Du ciel attentif au-dessus de nous
qui ne nous trahirait pas...
... Et que j'ai été heureuse sept jours
pleins...

Bibliographie

Edition multimédia

Sur le site : <http://carole.lilin.free.fr>

Poé-graphies contient 14 poèmes :

- Amours • Arbres en fuite • L'arbre mère
- Le chat-dune • Impromptus • Lunatiques
- Maternités • Orage • Des plumes sur la ville
- Zèbre précoce • Calligraphie du nu
- Le Nu en Mue • Baptême du nu

Poèmes en écho
contient 8
textes :

- Désir obscur de
mes rêves • Désir
verrier • On tombe
de soi • En
vacances de soi •
Le bras tronqué •
Désir gantier • La
ville de mon
enfance n'était pas
une ville : c'était des
arbres • Un jour
l'enfance se souvient

Platanos contient 1 texte :
• Ombre platane

Souvenirs chiffrés, contient 1 texte
• Souvenirs chiffrés (poème lauréat du
concours Poésie adultes de la ville de
Grabels en 2005)

Nouvelle, contient un texte :
• Un si mince détail (paru dans la revue
NouvellesVagues n° 7, 2005)

Conférences et lectures contient 1 texte :
• Incursions dans l'univers de Naguib Mahfouz

Le site espacepoetique.com, site officiel de
Huguette Bertrand, propose 4 textes de
Carole Menahem-Lilin :

Nudités, Chorégraphie du Nu, Involution, Ramées

Le site artpoesie.blogspot.com de Marie-
Lydie Joffre propose deux textes de
Carole Menahem-Lilin :

Poèmes à cerise de peau, Un poème sur un dessin
encre et pastel de Marie-Lydie Joffre

Anne Collignon

J'ai lu pour vous...

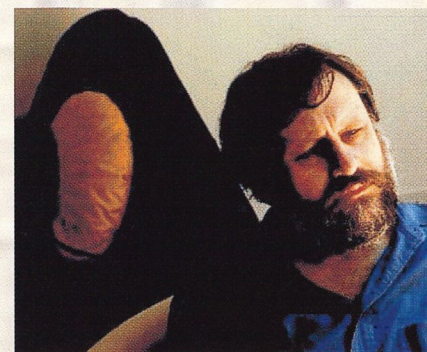
**Bienvenue dans le désert du réel
de Slavoj Zizek**
Paris : Flammarion, 2005
ISBN 2-08-210514-8

Bienvenue dans le désert du réel...
C'est ainsi que Morpheus, dans le film
Matrix, introduit un Néo stupéfié à la
vraie réalité d'un
monde dévasté :
un ground zero
planétaire. Slavoj
Zizek se propose
d'analyser les
investissements
pulsionnels et
idéologiques qui
ont façonné notre
nouvel ordre
mondial depuis
l'effondrement
des tours du
World Trade Center, le 11 septembre
2001 à New York. La tâche critique
consiste aujourd'hui à replacer
l'événement dans le contexte des
antagonismes du capitalisme
mondial. Le vrai choc des

civilisations pourrait, dans cette
perspective, se révéler n'être qu'un
choc à l'intérieur de chaque
civilisation. L'alternative idéologique
opposant l'univers libéral,
démocratique et digitalisé, à une
radicalité prétendument "islamiste"
ne serait en définitive qu'une fausse
opposition, masquant
notre incapacité à
percevoir les vrais
enjeux politiques
contemporains. Le
seul moyen de nous
extraire de l'impasse
nihiliste à laquelle
nous réduit cette
fausse alternative est
une sortie de la
démocratie libérale,
de son idéologie
multiculturaliste, tolérante et post-
politique.

L'auteur

Philosophe, docteur en
psychanalyse, Slavoj Zizek est
notamment l'auteur de *Essai sur
Schelling : le reste qui n'éclôt jamais*
(L'Harmattan, 1997), *Vous avez dit
totalitarisme ?*
C i n q
interventions
sur les (més)
usages d'une
n o t i o n
(Amsterdam,
2004), *La
Subjectivité à
venir : essais
critiques sur la
voix obscène*
(Climats, 2004).



**Le savoir des livres : De Gutenberg à Internet
sous la direction de Benoît Melançon**
Montréal : PU Montréal, 2005
ISBN 2-7606-1980-X

Nous sommes entourés de livres
savants. Les encyclopédies, les
dictionnaires, les manuels sont en
effet partout, des bibliothèques aux
bibliothèques, chez soi comme au
travail. Internet
aurait même
accru leur
nombre, s'il faut
en croire les
apôtres du tout-
numérique. Les
livres spécialisés ne seraient donc
plus réservés aux seuls spécialistes.

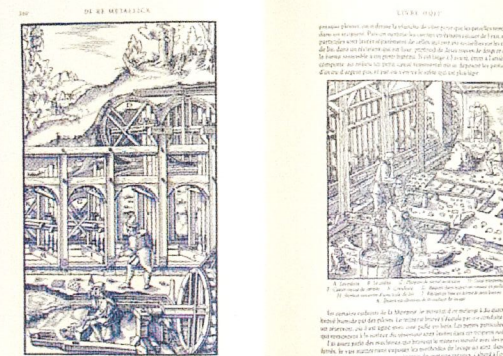
Mais qu'est-ce qu'un livre savant?
Diderot et D'Alembert, avec leur
Encyclopédie, avaient-ils conçu le

livre savant par excellence? En
quoi se distinguait-elle des travaux
de précurseurs comme
Fontenelle? Le savoir que vulgarise
Louis Guillaume Figuié au XIXe
siècle est-il le même que celui qui
envahit les pages des Particules
élémentaires de Michel
Houellebecq, voire celles du Da
Vinci Code de Dan Brown? Plutôt
qu'un seul livre savant, il en existe
de multiples formes,
toutes historiquement
déterminées.

Les auteurs du *Savoir des livres*
se sont interrogés
sur cette histoire. Ils ont
voulu comprendre quelle
a été l'évolution de la
publication scientifique,
de l'imprimé à Internet.
Ils ont rencontré sur leur
chemin des revues et des
bases de données, des

imprimeurs et des hommes de
lettres, des savants et des
vulgarisateurs. Ils se sont intéressés
au statut des images dans la
diffusion des connaissances. Ils se
sont même demandé ce qu'était
l'avenir du livre savant.

Ils ont surtout voulu rendre
hommage à ces formidables
machines que sont les livres



**Vous souhaitez recevoir aussi
Bloc-Notes par courriel ?
Un petit message
à blocnotes@apbd.be**

**Réalisé par
WS conception**

*L'APBD est reconnue
par la Communauté française.
ISSN 1374-1330*

**Tél. : 00 32 (0)71 52 31 93
Fax : 00 32 (0)71 52 23 07
bibliotheques@fontaine-leveque.be**

**Retrouvez-nous sur le net !
www.apbd.be**

**Belgique-
België**
PP 1180
Bruxelles 18
1/7865

**Lire, pour aller
plus loin**

